Intersyndicale Finances Publiques Solidaires – CGT – FO – CFDT
Aurélien Fabre (Solidaires Finances Publiques)
4 avenue Charles de Gaulle
81100 Castres
Mail : solidairesfinancespubliques81@gmail.com
Tel : 06.45.22.31.23

Castres, le 2 juillet 2019

Aux élu.es des communes du Tarn

Madame, Monsieur,

Nos députés et sénateurs ont été destinataire d'un courrier de M. Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, présentant un 1er projet de cartographie de la présence des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) sur le territoire dont vous êtes des élu.es locaux. A ce stade, vous n'avez peut-être que peu d'information sur ce projet, voire pas du tout.

Aussi, l'intersyndicale Solidaires – CGT – FO – CFDT des Finances Publiques du Tarn tient à vous alerter sur la réalité et les conséquences de ce projet qui fera l'objet d'une concertation de 4 mois au plan local avec l'ensemble des élu.es, des représentants des personnels et du préfet.

Tout d'abord ce 1er projet vise une administration qui est la cible depuis de trop nombreuses années, de réductions des moyens sur les plans budgétaire et humain (40 000 emplois supprimés depuis 2002). Ce mouvement devrait hélas s'intensifier d'ici la fin du quinquennat, ce qui ne sera pas sans conséquences sur la cartographie qui vous est présentée.

Ce projet peut paraître attractif à la 1ère lecture avec l'affichage de multiples « points de contacts ». Mais en réalité, il sacrifie une administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses missions diverses :

- gestion et contrôle des impôts nationaux et locaux avec notamment des services d'accueil pour les contribuables
- gestion et contrôle des deniers publics indispensables à une véritable démocratie.

Contrairement à ce que le gouvernement affiche, les services déconcentrés de la DGFiP vont être réduits à une portion minimaliste. Si ce plan était mis en œuvre, le nombre d'implantations « réelles et pérennes» chuterait : à titre d'exemple, plus de la moitié des Services des Impôts des Particuliers, Services des Impôts des Entreprises seraient ainsi supprimés (entre 50 et 60 %) sur l'ensemble du territoire national et le nombre de Services de Publicité Foncière serait divisé par 3. Quant aux actuelles trésoreries, leur nombre serait divisé par 3 et porterait une nouvelle appellation : les services de gestion comptable, complétés par des conseillers aux collectivités. Cette nouvelle appellation montre la volonté des pouvoirs publics d'en faire des services aux missions « allégées », privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique sur la relation de proximité. Et ce, en attendant une probable incitation pour développer les « agences comptables » et l'intervention des acteurs privés, donc payants, comme les commissaires aux comptes pour certifier les comptes des collectivités locales.

Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux de la DGFiP aura de lourdes conséquences, telle que la fin de l'exercice plein et entier des missions sur l'ensemble du territoire d'où une perte en termes de qualité et de technicité des missions assurées par une haute

conscience professionnelle des agentes et des agents de la DGFiP, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la DGFiP, le Ministre vous propose de développer, pour vos concitoyen.nes, d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie et de manière ponctuelle (1 à 2 journées par mois) dans le cadre des Maisons France Services (MFS) ou de *« points de contact »* . Mais ces services tels qu'ils sont envisagés ne seraient pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches que les usagers font auprès des services actuels, il faudra se déplacer et rejoindre des services plus éloignés. Autrement dit, c'est bel et bien un service public « low cost » qui se mettrait en place.

Pour nos syndicats, cette cartographie est un « trompe l'œil » et ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de services publics de proximité.

En tant qu'élu.e, vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics. Ce projet, comme beaucoup d'autres, ne répondra pas aux besoins réels de la population et des acteurs économiques de votre territoire. Selon nous, la multiplication des « points de contacts » ne doit pas occulter la réalité ni être utilisée pour vider les territoires d'une réelle présence de la DGFiP, ce que le gouvernement ne se prive pourtant pas de faire. Il eut été plus inspiré de consolider la DGFiP et, « en même temps », de développer une réelle présence du service public…

Au plan local, la cartographie « géographie revisitée » se déclinera comme telle :

- ***Fermeture des Services des Impôts des Particuliers de Gaillac et Mazamet***
- ***Fermeture des trésoreries de St-Sulpice, Rabastens, Lavaur, Graulhet, Carmaux, Réalmont, Lacaune, Roquecourbe, St-Paul-Cap-de-Joux***
- ***La trésorerie de Puylaurens perd ses missions actuelles pour être spécialisée sur la gestion hospitalière pour l'ensemble du département***

Par cette interpellation, l'intersyndicale des Finances Publiques du Tarn voulait vous informer des dangers de ce projet et reste à votre disposition pour vous rencontrer en amont de cette concertation pour échanger sur le sujet de la présence de notre administration et ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations,

Pour l'intersyndicale des Finances Publiques du Tarn

Aurélien Fabre
Secrétaire départemental de Solidaires Finances Publiques,